

**« Les victimes furent sans nom et sans
nombre ». Louise Michel et la
mémoire des morts de la Commune de
Paris**

Sidonie Verhaeghe

2012

Table des matières

Paris et la métaphore du cimetière	5
Compter les morts, ou le chiffrage de l'incalculable	5
La désolation du champ de bataille	6
Désigner l'ennemi	8
Faire revivre les morts : la vengeance et la mémoire	10
Venger les morts : la dynamique du ressentiment	10
Les usages révolutionnaires de la mémoire	11
Bibliographie	14

La mémoire de la Commune de Paris est un des constituants majeurs de la pensée et de l'action politique de Louise Michel. À ce titre, la quantification des morts occupe un rôle central puisqu'elle est liée au souvenir de la tragédie, et ses différents usages permettent de saisir les enjeux politiques de la mémoire révolutionnaire et des imaginaires qu'elle entretient.

Les morts, du côté de Versailles furent une infime poignée dont chacun eut des milliers de victimes, immolées à ses mânes; du côté de la Commune les victimes furent sans nom et sans nombre; on ne pouvait évaluer les monceaux de cadavres; les listes officielles en avouèrent trente mille, mais cent mille et plus serait moins loin de la vérité.

Dès l'avant-propos de son ouvrage, *La Commune. Histoire et souvenirs*, Louise Michel met en avant une lecture chiffrée de la Commune de Paris. Les chiffres ne sont pas neutres, puisqu'ils remettent en cause le calcul gouvernemental; mais les vocables de la quantification le sont encore moins: « une infime poignée », « sans nombre », « les monceaux de cadavres ». Avec eux se créent le mythe et les imaginaires qui entourent la Commune de Paris, et plus particulièrement ce qui a été appelé la « Semaine sanglante ». D'autant que le nombre exact de morts a fait – et continue de faire – débat.

Il n'y a aujourd'hui encore aucune certitude sur le nombre de morts de la Commune. Jacques Rougerie, dans *Paris libre 1871* (p. 257), s'interroge :

Combien de morts en tout ? Mac-Mahon, chef des opérations, en avoue 17 000 ; je crois qu'on pourrait facilement doubler le chiffre. On n'aura jamais de preuve exacte, mais qu'on se rappelle ! Paris atteignait presque 2 millions d'habitants en 1870 ; on en dénombre 1 818 710 en 1872 – alors les « bourgeois » qui avaient fui sont rentrés. La différence est de 180 000. Il y a eu le siège, sa mortalité double de l'ordinaire, les morts de la guerre. Versailles a fait 40 000 prisonniers. Des Communeux ont pu s'échapper, vers la province ou l'étranger ; beaucoup d'ouvriers ont quitté Paris, où le travail se faisait rare ; il faudrait qu'ils soient 100 000 au moins pour que le nombre des fusillés n'excédât pas la trentaine de mille. Le compte est honnête : les Versaillais avaient eu 877 tués pendant la bataille, et 183 disparus, et les Communeux avaient exécuté une centaine d'otages.

Donner un chiffre aux morts de la Commune semble donc un élément central de la reconnaissance du massacre de la Semaine sanglante, et avec lui se joue une lutte pour la légitimité et la mémoire. Alors que le dernier quart du 19^e siècle est une époque où le positivisme des sciences sociales et le développement du journalisme d'investigation recherchent l'exactitude et la précision, l'usage des chiffres dans les évocations des morts de la Commune de Paris est particulièrement intéressant. L'idéal de scientificité apparaît dans tous les domaines de la vie publique et politique : rapports des institutions, statistiques officielles, enquêtes chiffrées, etc.¹ Les chiffres font office de vérité, et le calcul des morts de la Commune entre dans cette dynamique.

Pour comprendre les usages et les enjeux du nombre de morts de la Commune de Paris, le biais de Louise Michel se révèle être tout à fait intéressant. Elle a, d'abord, participé à la Commune de Paris depuis sa mise en place, elle en est donc actrice et observatrice. Elle est d'ailleurs souvent présentée comme l'invitée d'honneur dans les meetings et les commémorations, donc comme un témoin privilégié de l'événement révolutionnaire. Elle a également beaucoup écrit et beaucoup parlé sur la Commune et sur la Semaine

1. On peut lire à ce sujet des études sur l'émergence et les usages de la statistique au 19^e siècle, comme Desrosières, 2010 ou Mairesse, Thave, 1987.

sanglante, et ces différents documents sont autant de pistes de réflexion pour cette étude : les textes (*La Commune. Histoire et souvenirs*, les *Mémoires* et la poésie) et les discours (par le biais de leurs retranscriptions dans la presse française nationale). Le livre *La Commune. Histoire et souvenirs* est cependant central puisque, comme son nom l'indique, il fait office à la fois d'ouvrage historique dont on peut attendre l'exactitude scientifique et de témoignage, où la subjectivité et le ressenti sont encouragés. Il est donc le symbole du double enjeu des évocations chiffrées des morts de la Commune chez Louise Michel : historiographique et politique. Pourtant, alors que la statistique connaît un franc succès en cette fin de 19^e siècle, l'étude des textes et des discours de Louise Michel révèle que, si la volonté de nombrer les morts est présente, leur évocation est plus émotionnelle que scientifique : évoquer l'innombrable, faire voir l'incalculable, semble alors l'enjeu principal du souvenir des morts de la Commune de Paris chez Louise Michel. L'objectif est, par l'utilisation ou la non-utilisation du nombre de morts, de s'adresser aux émotions, aux sentiments, au pathos plus qu'à la raison.

Paris et la métaphore du cimetière

Face à l'omniprésence de la mort, face au nombre important de tués, face à l'échec d'un mouvement révolutionnaire porteur de rêves et d'espérances, les Communards sont sous le choc. Prosper-Olivier Lissagaray écrit dans son *Histoire de la Commune de 1871*, dont la première édition est publiée en 1876 : « Partout des ruines, des morts, de sinistres crépitements. » (2000, p. 374). Paris est transformé en champ de bataille, et Louise Michel parvient à retranscrire cette atmosphère avec les mots et l'émotion de celle qui a vu et vécu.

Compter les morts, ou le chiffrage de l'incalculable

Face à cette mort collective, le chiffrage du nombre de tués est un élément central des deuils collectifs. En effet :

Les catégories la font entrer dans un langage compréhensible, ici un langage chiffré. Connaître ces valeurs, c'est d'abord et avant tout avoir une première emprise sur l'accident. [...] Cette délimitation socialise un fait en soi difficile à appréhender, elle le rend humain, alors que, dans un premier temps, c'est l'idée de forces extérieures et menaçantes qui prédominait. (Clavandier, 2004, p. 46)

Même s'il s'agit ici des morts collectives liées à des accidents (naturels, technologiques, etc.), le processus est identique dans le deuil de la Commune de Paris. Compter les morts, c'est dresser des bilans, mais leur fonction n'est pas seulement informative, descriptive. Ils sont fortement imprégnés émotionnellement et ont une visée argumentative et politique. La réalité des Communards n'est sensiblement pas la même que celle des Versaillais, et cette distorsion passe par le calcul du nombre de morts. On peut alors voir se mettre en place une « bataille des chiffres » entre le gouvernement et les survivants de la Commune, qui est le reflet de rapports de pouvoir, de combats pour la légitimité symbolique. Les chiffres officiels sont, aux yeux de Louise Michel, diminués, et le nombre de morts sous-estimé. Elle déclare dans *La Commune* : « Nous avons dit que le chiffre de trente-cinq mille, adopté officiellement pour les victimes de la répression de Versailles, ne peut être pris comme réel. » (Michel, 2006, p. 251) Selon elle, le nombre de Communards morts s'élève plutôt à cent mille, chiffre qu'elle ne cessa de maintenir contre les décomptes gouvernementaux. « Plutôt cent mille que trente-cinq mille cadavres furent étendus en une Morgue immense dans le cadre de pierre des fortifications. » (Ibid., p. 154) Le calcul des morts est d'autant plus difficile à effectuer que les corps d'une partie des victimes ont dû disparaître : prisonniers fusillés sans jugement sur la route qui les conduisait vers la prison de Satory, corps brûlés, noyés ou enterrés clandestinement qui n'ont pas été recensés par les morgues. Ces tentatives de chiffrage sont doublées par l'utilisation de qualificatifs du conflit en termes d'« abattoir », d'« hécatombe », de « carnage », de « charnier » ou encore de « massacre ». L'utilisation de ces termes permet de faire parler les chiffres, de leur donner corps et sens, de nommer l'innombrable. Ils symbolisent l'impossibilité d'identifier les morts, puisqu'ils sont « sans nom et sans nombre »

(p. 14), puisqu'il s'agit d'une foule d'anonymes dont l'Histoire ne se souviendra pas. L'emploi de ce lexique traduit l'entrée dans un âge des masses qui délaisse les individualités au profit de la foule. L'émergence, à la fin du 19^e siècle, d'un champ d'études des foules, autour, en France, de Gabriel Tarde et Gustave Le Bon, en est la preuve¹. Louise Michel rompt donc avec l'exactitude scientifique et choisit de donner aux chiffres une valeur persuasive, affective et profondément politique. Utiliser les chiffres répond plus ici à une volonté de traduire l'horreur des massacres qu'à un calcul précis du nombre des morts.

La désolation du champ de bataille

Dès lors, le premier sentiment qui s'exprime dans les textes de Louise Michel est la consternation, la stupeur. Même dans les ouvrages écrits plusieurs années après la fin de la Commune de Paris², cette stupéfaction semble être restée intacte. Paris est présenté comme un immense champ de bataille, un cimetière à ciel ouvert, une gigantesque nécropole, où les morts s'entassaient et où le sang ruisselle.

Le sang ne séchait pas facilement sur les pavés, la terre gorgée n'en pouvait plus boire, on croyait encore le voir ruisseler pourpré sur la Seine.

Il fallait faire disparaître les cadavres, les lacs des Buttes-Chaumont rendaient les leurs, ils flottaient ballonnés à la surface.

Ceux qu'on avait enterrés à la hâte se gonflaient sous la terre ; comme le grain qui germe, ils levaient, crevassant la surface.

On avait remué, pour les emporter aux fosses communes, les plus larges amas de chairs putréfiées, on les porta partout où il en pouvait tenir ; dans les casemates où on finit par les brûler avec du pétrole et du goudron, dans les fosses creusées autour des cimetières ; on en brûla par charretées place de l'Étoile.

Quand, pour la prochaine exposition, on creusera la terre au Champ-de-Mars, peut-être malgré les flammes allumées sur les longues files où on les couchait sous les lits de goudron, verra-t-on les os blanchis calcinés apparaître rangés sur le front de bataille, comme ils furent au jour de mai. (Michel, 2006, p. 250)

Louise Michel crée une impression de désolation et d'omniprésence de la mort qui suggère une quantité impressionnante de victimes. Les représentations des champs de bataille, qui parcourent les thèmes artistiques hérités, notamment, du romantisme, permettent à Louise Michel et au lecteur d'imaginer la masse des morts sans qu'il soit nécessaire de les quantifier précisément.

Multiplier les descriptions de Paris en nécropole, en tombeau, en caveau de la Commune vaincue, a une résonance plus forte encore que l'utilisation des chiffres eux-mêmes. L'appréciation du nombre de morts passe alors par le vocabulaire : adjectifs, adverbes de quantité et de lieu, énumérations d'espaces.

Qu'on fouille les puits ! Les carrières, les pavés des rues, Paris entier est plein de morts et tant de cendres ont été jetées aux vents, que partout aussi elles ont couvert la terre. (Ibid., p. 239)

Quelques enfants, sur les bras des mères, étaient fusillés avec elle, les trottoirs étaient bordés de cadavres. (Ibid., p. 240)

1. Voir à cet égard l'ouvrage de Barrows, 1990.

2. Le premier tome des Mémoires est publié en 1886, et La Commune. Histoire et souvenirs en 1898, soit presque trente ans après la Commune de Paris.

À cela, il faut ajouter l'importance que Louise Michel accorde aux descriptions sanglantes. Là aussi, le lexique utilisé participe à l'impression de dévastation et de massacre. Louise Michel parle de « la fosse sanglante » (2006, p. 14), explique que « le sang coulait à flots dans tous les arrondissements pris par Versailles » (p. 238), que « bientôt de la caserne Lobau le sang en deux ruisseaux s'en alla vers la Seine ; longtemps il y coula rouge » (p. 240) ou que « Versailles étend sur Paris un immense linceul rouge de sang » (p. 242). Toutes ces images participent aux représentations de la mort omniprésente.

Désigner l'ennemi

L'évocation des victimes de la répression dans les textes de Louise Michel, qui ne répond pas à un décompte froid et rationnel, permet de construire l'indignation et la colère devant l'importance des tués. Il s'agit alors d'opposer les révolutionnaires communs (« nous ») aux soldats versaillais (« eux » ou « vous »). Cette pronominalisation du conflit soude la communauté des vaincus et fixe l'irréconciliable distance des vainqueurs. Comme dans ce poème, « Centrale d'Auberive » (Michel, 1982, p. 115), écrit le 28 octobre 1872 :

Là pour un cœur patriotique
Vous étiez dix mille bourreaux,
Arrière les traîtres infâmes,
Ce n'est pas là que vous mourrez !
Mais de loin vous les reverrez
Dans l'épouvante de nos âmes.
Tuez, tuez toujours, tuez par millions !
Nous reviendrons,
Morts ou vivants, par sombres légions.

Les chiffres permettent de créer l'antagonisme (les « dix mille bourreaux » contre les « millions » de révolutionnaires morts) et donnent forme à la dissymétrie entre le nombre des morts versaillais et des morts communards. L'enjeu est la cohésion de la communauté, du mouvement révolutionnaire, par le souvenir des morts de la Commune de Paris, et en opposition à l'ennemi versaillais. Cette opposition va se construire à la fin de la Commune, non plus sur un plan idéologique, politique, mais entre les bourreaux et les victimes, les assassins et les martyrs. Ainsi Louise Michel écrit-elle : « Les morts, du côté de Versailles furent une infime poignée [...] ; du côté de la Commune les victimes furent sans nom et sans nombre » (2006, p. 14). On voit apparaître nettement dans cette citation la revendication d'une inégalité face à la mort. Plus besoin d'utiliser les chiffres ici ; au contraire, les vocables de quantification sont plus efficaces pour créer le sentiment d'une profonde injustice. Louise Michel ne cherche pas à compter et à chiffrer de manière exacte les morts communards. L'important n'est pas de rechercher une vérité scientifique, mais de susciter le sentiment d'une injuste dissymétrie.

L'inégalité face à la mort apparaît également dans les substantifs utilisés puisque Louise Michel parle de « morts » pour les Versaillais et de « victimes » pour les Communards. La symbolique du lexique sert à renforcer la disproportion de la quantification et participe de la dynamique de construction d'identités figées. D'un côté, les Communards correspondent systématiquement au vocabulaire de l'héroïsme et du courage. De l'autre, les Versaillais ne sont qualifiés que par la lâcheté et l'abjection. Par la dévalorisation de l'ennemi, les combattants de la Commune sont hissés en véritables héros de la Révolution. Ainsi, dans *La Commune. Histoire et souvenirs*, au sujet des combattants de la barricade de la Porte Maillot : « Presque tous les héros de ce poste sont restés inconnus » (p. 232). Ou encore : « La Commune était morte, ensevelissant avec elle des milliers de héros inconnus » (p. 244). Louise Michel met en avant le courage des Communards, le dévouement à la cause et l'abnégation :

Les hommes énergiques de la Commune, chacun à son poste, le fardeau du pouvoir tombé de leurs épaules, le respect de la légalité anéanti par le devoir de vaincre ou de mourir, les illusions de l'éternel soupçon dissipées dans la grandeur de leur liberté reconquise, redevinrent eux-mêmes. Les aptitudes se dessinaient sans fausse modestie, sans vanités étroites. (Ibid., p. 231)

Et par opposition, les Versaillais, érigés en ennemis par Louise Michel, sont diabolisés et discrédités.

Désigner l'ennemi, plus que le nommer, c'est en faire un monstre, c'est insister sur son inhumanité, sa bestialité. Cette dynamique, aujourd'hui bien connue et analysée par les politistes et sociologues des conflits¹, prend notamment chez Louise Michel le biais de l'animalisation des Versaillais : l'horreur des massacres qu'ils ont perpétrés donne la possibilité de les exclure de l'humanité. Et puisqu'ils ne sont plus des êtres humains, mais des bêtes féroces, des animaux sanguinaires, ils ne méritent aucune pitié :

Le sang coulait à flots dans tous les arrondissements pris par Versailles. Par places, les soldats lassés de carnage s'arrêtaient comme des fauves repus. (2006, p. 238)

Au chenil, les soirs de chasse, après la curée chaude sur le corps pantelant de la bête égorgée, les valets de meute jettent aux chiens du pain trempé de sang ; ainsi fut offerte, par les bourgeois de Versailles, la curée froide aux égorgeurs. (Ibid., p. 247)

Pendant sept jours et sept nuits, j'attendis que l'on vînt ainsi me chercher pour me conduire devant les poteaux encore humides du sang de mes frères, mais j'attendis en vain... Je finis presque par croire que l'on m'avait oubliée ! Comme si les tigres lâchaient jamais leur proie ! (1981, p. 37)

Ici, les vocables de quantification contribuent à créer cette bestialisation de l'ennemi, et renforcent l'idée d'une « meute » d'animaux féroces. Louise Michel elle-même utilise ce terme, et condamne les généraux qui « conduisent les meutes versaillaises » (2006, p. 242), décrit « la bande furieuse des loups qui s'approchent » (p. 243).

Les Versaillais sont construits en ennemis permanents du mouvement révolutionnaire, par leur diabolisation et par l'inégalité face à la mort. Ces éléments permettent de justifier que ni le pardon ni l'oubli ne sont envisageables et sont les points de départ, chez Louise Michel, de la fabrication du souvenir des morts de la Commune.

1. On peut consulter à ce sujet Féron et Hastings, 2002 ; Sémelin, 2005 ; ou encore Conesa, 2011.

Faire revivre les morts : la vengeance et la mémoire

Les évocations des morts de la Commune permettent à Louise Michel d'engager un travail mémoriel articulé autour de la double dynamique du ressentiment et de la vengeance.

Venger les morts : la dynamique du ressentiment

Les appels répétés à la vengeance et à la réparation habitent la mémoire des morts de la Commune chez Louise Michel :

Pensez-vous, si la bataille recommence, que tout souvenir soit enseveli sous la terre et que le sang versé ne fleurisse jamais ?

La vengeance des déshérités ! elle est plus grande que la terre elle-même.
(2006, p. 240)

Le combat révolutionnaire, s'il s'enracine dans la situation politique et sociale, est aussi présenté comme « la vengeance des déshérités », la vengeance de ceux qui ont connu la répression des « bourreaux » versaillais et qui connaissent encore le sort d'une classe asservie. La Commune de Paris apparaît comme une « blessure » originelle, un moment clé de la pensée politique de Louise Michel, un vecteur des revendications. La mémoire des morts de la Commune se construit alors sur le mode du ressentiment :

L'une des définitions du ressentiment met l'accent sur le fait de se souvenir avec aigreur, avec animosité des torts que l'on a subis. À la différence de la colère qui désigne une réaction violente et immédiate, le ressentiment impliquerait la mémoire et serait intimement lié aux souvenirs douloureux. (Ansart, 2002, p. 11)

En ce sens, Louise Michel déclare, lors d'une conférence à l'Élysée-Montmartre, le 22 novembre 1880, dont le compte rendu est donné par La Presse le lendemain :

Nous revenons, nous marchons seuls en avant, car nous savons celui que nous voulons frapper, et ce ne sera pas vengeance, ce sera justice !

Nous n'avons nulle vengeance personnelle et nous sommes fiers que les nôtres soient morts, car nous aurons toujours leur souvenir présent à la mémoire quand nous voudrons frapper.

Insister sur les morts de la Commune a une fonction politique assumée par Louise Michel : réparer une injustice, redresser le déséquilibre causé par la répression de la Semaine sanglante. Cette thématique est omniprésente, dans les romans, discours ou poèmes de Louise Michel. La poésie, en particulier, est un espace propice pour développer le lyrisme de la vengeance. Dans un poème écrit le 8 septembre 1871, *À mes frères* (Michel, 1982, p. 104), on peut lire :

Nous reviendrons foule sans nombre
Nous viendrons par tous les chemins.
Spectres vengeurs sortant de l'ombre,
Nous viendrons nous serrant les mains :
Les uns dans les sombres suaires,
Les autres encore sanglants,
Les trous des balles dans leurs flancs,
Pâles, sous nos rouges bannières.

Entretenir le désir de vengeance sert à maintenir vivante la mémoire et à rétablir un équilibre symbolique. Par la vengeance, Louise Michel revendique la possibilité de s'extraire de la domination exercée par le gouvernement et les Versaillais, grâce à la supériorité numérique de l'incalculable (« foule sans nombre ») et grâce à la force mémorielle du mouvement révolutionnaire. En effet, « quoi de plus mobilisateur que de s'unir pour réparer un crime occulté ? » (Keslassy, Rosenbaum, 2007, p. 59)

Les usages révolutionnaires de la mémoire

En rappelant les morts incalculables de la Commune, Louise Michel met en avant le sacrifice de celles et ceux qui se sont battus pour leurs idéaux. L'émotion que crée l'évocation de ces morts prépare à la mobilisation idéologique. En désignant un ennemi commun, « la bourgeoisie », qui est l'héritier des « bourreaux » de la Commune et qui permet de dépasser les divisions du camp révolutionnaire, Louise Michel tente de rassembler les forces révolutionnaires derrière le souvenir des morts :

L'invocation d'une souffrance partagée permet d'abolir le temps : elle donne souvent aux individus l'impression d'une dette intime vis-à-vis de leurs ancêtres, fortifiant leurs sentiments de fidélité et de loyauté. Elle agit comme un facteur de cohésion permettant de relier les êtres du présent à ceux du passé, au point de devenir parfois un puissant levier de mobilisation. (Keslassy, Rosenbaum, 2007, p. 84-85)

Maintenir vivante la mémoire des morts devient symptomatique de la volonté révolutionnaire, puisque pour Louise Michel, les morts de la Commune ne peuvent être réparées que par un nouveau soulèvement du peuple parisien. Le souvenir des morts doit pousser les vivants à l'action. Louise Michel déclare en mai 1887, devant le Mur des Fédérés, pour la commémoration de la Semaine sanglante :

Nous sommes venus, gémit-elle, célébrer la mémoire de ceux qui sont morts pour le peuple, pour sa liberté, pour ses droits. Pauvres martyrs que nous ne devons pas oublier et dont la mort courageuse doit être une leçon pour nous qui nous amollissons lâchement au lieu de secouer le joug de la bourgeoisie et de préparer la révolution sociale.¹

Mettre l'accent sur l'indéterminable nombre des morts de la Commune, c'est rappeler aux vivants qu'ils ont une dette envers leurs prédécesseurs révolutionnaires, et que cette dette doit se payer par l'action.

Louise Michel n'est pas la seule à aviver la mémoire des pertes et des morts communardes. Les années qui suivent la fin de la Commune de Paris sont riches en commémorations et en fêtes du souvenir, notamment après l'amnistie des Communards déportés

1. Discours retranscrit dans Le Gaulois du 23 mai 1887.

en 1880. Et chacun de ces événements est l'occasion de rappeler le nombre des morts, afin, sans doute, de ne pas oublier que le mouvement communard a dû faire face à la sanglante répression de l'armée versaillaise et de construire leur identité à travers ce souvenir, devenu fierté. Dans les comptes rendus de presse de ces réunions, le nombre des morts occupe une place centrale. Ainsi, sur un banquet salle Favié, en 1882 :

Avant le potage, on hisse au centre de la tribune un écriteau, toujours rouge, portant ces mots : Aux 35,000 fusillés de la Commune. (Le Figaro, 19 mars 1882)

Ou encore, lors d'une soirée en 1886, toujours salle Favié :

Drapé de rouge, le buste de Marat domine la table d'honneur devant laquelle un écriteau, accroché au-dessous d'un lustre, porte ce toast avant la lettre : - Aux 35,000 fusillés ! (Le Figaro, 19 mars 1886)

De même, en 1890, à l'occasion d'un banquet du comité central blanquiste-boulangiste :

Sur l'estrade, qui dominait la table d'honneur, on avait placé un buste de M. Rochefort, entouré des drapeaux des divers comités blanquistes-boulangistes de Paris. Au-dessous du buste, était disposée une pancarte rouge portant cette inscription : « Aux 35,000 fusillés, mai 1871 ». (Le Journal des débats, 19 mars 1890)

Lors des cérémonies de l'anniversaire de la Commune de Paris, le nombre des morts est omniprésent. Il s'agit de les glorifier, de graver le chiffre de « 35 000 fusillés » dans les mémoires et de faire revivre, par ce chiffre, le souvenir de la lutte glorieuse, bien que perdue, qu'ont menée les Communards jusqu'à la mort. Ce culte des morts apparaît également dans les commémorations au Mur des Fédérés, dont l'apogée est l'inauguration, le 24 mai 1908, d'une plaque de marbre gravée « Aux morts de la Commune, 21-28 mai 1871 »². Ces « 35 000 fusillés » parcourent la mémoire révolutionnaire du 19^e siècle, côtoyant d'autres morts collectives illustres, d'autres fusillés par les forces répressives, les résistants. Dès la Libération, le Parti communiste français construit le mythe interne du « parti des 75 000 fusillés », qui semble répondre aux « 35 000 fusillés » de la Commune³.

Cet usage politique des morts passées, des martyrs, peut se retrouver dans tous les processus révolutionnaires. Le souvenir des souffrances et des combats (qu'ils soient victoires ou défaites) est un élément central de la mémoire révolutionnaire : il permet de replacer la lutte dans un contexte plus large, historicisé, de l'inscrire dans le temps long et de s'appuyer sur un passé glorifié pour justifier et légitimer les combats présents ou à venir. Les défaites semblent en cela plus fédératrices encore que les victoires. Alors que les combats victorieux peuvent servir à réactiver les espérances, les combats perdus favorisent l'union et la convergence contre un ennemi commun :

L'aperçu des pratiques révolutionnaires montre que chez les révolutionnaires et les Résistants, c'était au contraire la mémoire de l'humiliation, de l'injustice, et (ou) de l'oppression asservissante, qui favorisait l'expression de l'hostilité et de la révolte. Ainsi se délivraient-ils de leurs sentiments d'impuissance ; [...] leurs dénonciations de la propagande et leurs actions, par les exemples de révolte qu'ils proposaient, étaient destinées à réveiller les désirs de libération. (Ansart-Dourlen, 2002, p. 239)

2. Madeleine Rebérioux fait l'histoire de l'institutionnalisation du Mur des Fédérés en lieu de mémoire des morts de la Commune dans un chapitre du premier tome des Lieux de mémoire de Pierre Nora (1984).

3. Il est en ce sens significatif que les monuments à la mémoire des résistants au cimetière du Père-Lachaise aient été installés le long du Mur des Fédérés.

Même si Louise Michel a choisi l'évocation de l'indicible et de l'innombrable plutôt que l'usage du chiffre exact des « 35 000 fusillés », elle cherche elle aussi à créer le sentiment d'injustice et le ressentiment, à insister sur la dissymétrie entre les tués communards et les tués versaillais afin de nourrir les fièvres révolutionnaires. Par la mémoire des morts de la Commune et de leur disproportion, il s'agit de rendre légitimes les revendications et les combats politiques.

Les évocations du nombre de morts occupent une place importante dans la mémoire de la Commune de Paris chez Louise Michel. Mais plus qu'une quantification exacte des morts, c'est une lutte symbolique pour la reconnaissance qui est en jeu par la construction d'imaginaires et de représentations autour de ces morts, par le biais de descriptions macabres de Paris en champ de bataille, par l'inégalité face à la mort, par les usages politiques du ressentiment, de la vengeance et du souvenir.

Le caractère collectif de ces décès réside davantage dans les réactions qui leur font suite que dans le décompte strict des victimes. Deux conceptions co-existent. La première a trait à la « mort en masse » qui a pour caractéristique d'être un fait brut. En d'autres termes, elle correspond au descriptif d'une réalité qui existe en soi. Un seul indicateur est nécessaire et suffisant pour la définir : un nombre de morts relativement important. La seconde repose sur la construction sociale d'une réalité : celle de "mort collective". Pour la décrire, il est alors nécessaire d'identifier une série d'indicateurs, le seuil chiffré n'ayant pas valeur d'exemplarité. Plus qu'un aspect quantitatif, représentatif de la mort en masse, ici l'idée principale repose sur une prise en charge collective de ces morts ? (Clavandier, 2004, p. 5-6)

Avec la Semaine sanglante et la répression de la Commune de Paris, c'est bien de « mort collective » qu'il s'agit. Louise Michel, dans ses textes et dans ses discours, cherche à construire la mémoire révolutionnaire par le souvenir des morts : de leur nombre incalculable, de leur martyre, de leur injustice. À tel point que Jacques Didier, journaliste du Gaulois, dans un article du 2 mars 1882, la qualifie d'« académicienne de cimetière ». Avec le souvenir des morts de la Commune, l'imaginaire de la mort s'ouvre sur la mort de masse. La mort du « grand homme », mort aristocratique et romantique, occupe toujours une place importante dans les imaginaires, comme le montrent les enterrements spectaculaires de Louis-Auguste Blanqui en 1881, de Victor Hugo en 1885, ou encore de Louise Michel elle-même en 1905. Pourtant, le deuil révolutionnaire de la Commune de Paris initie la prise en charge collective de la mort.

Bibliographie

- Ansart Pierre, 2002, *Le ressentiment*, Bruxelles, Bruylant.
- Barrows Susanna, 1990, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du xix^e siècle*, Paris, Aubier.
- Braud Philippe, 1996, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Clavandier Gaëlle, 2004, *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS.
- Conesa Pierre, 2011, *La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, Paris, Robert Laffont.
- Desrosières Alain, 2010, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Féron Élise, Hastings Michel, 2002, *L'imaginaire des conflits communautaires*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan.
- Kaufmann Laurence, Traum Danny éd., 2010, *Qu'est-ce qu'un collectif? Du commun à la politique*, Paris, EHESS.
- Keslassy Éric, Rosenbaum Alexis, 2007, *Mémoires vives. Pourquoi les communautés instrumentalisent l'Histoire*, Paris, Bourin.
- Lissagaray Prosper-Olivier, 2000, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, La Découverte.
- Mairesse Jacques, Thave Suzanne éd., 1987, *Pour une histoire de la statistique*, t. I, Paris, Economica-INSEE (2^e édition).
- Michel Louise, 1981, *Matricule 2182. « Souvenirs de ma vie » par Louise Michel (extraits)*, Paule Lejeune éd., Paris, Dauphin.
- 1982, *À travers la vie et la mort*, Paris, Maspero.
- 2005 [1886], *Mémoires*, Bruxelles, Tribord.
- 2006 [1898], *La Commune. Histoire et souvenirs*, Paris, La Découverte.
- Micheli Raphaël, 2010, *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Cerf.
- Nora Pierre, 1984-1992, *Les Lieux de mémoire*, 3 t., I, La République (1 vol., 1984), II, La Nation (3 vol., 1986), III, Les France (3 vol., 1992). Voir en particulier Rébérioux M., « Le Mur des Fédérés », t. I (rééd. 1997), p. 535-558.
- Rinn Michael éd., 2008, *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Rougerie Jacques, 1971, *Paris libre 1871*, Paris, Le Seuil.
- Sémelin Jacques, 2005, *Purifier et détruire*, Paris, Le Seuil.
- Tillier Bertrand, 2004, *La Commune de Paris, révolution sans image? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Seyssel, Champ Vallon

Bibliothèque anarchiste

Sidonie Verhaeghe
« Les victimes furent sans nom et sans nombre ». Louise Michel et la mémoire des
morts de la Commune de Paris
2012

extrait le 3 septembre 2026 de *Mots. Les langages du politique*, n°100

bibliotheque-anarchiste.com